

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 277

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Moutier (suite)

mont pour les villes de la région). On tente de saisir la « dépendance » de la cité prévôtise: « Si l'on tient compte du commerce de détail, par exemple, Moutier se trouve au confluent de deux courbes limites, une portant sur 10 % d'achats faits à Bienne, l'autre sur 20 % d'achats faits à Delémont ». Le diagnostic: une position à la fois critique et favorable où la ville a encore, du fait de sa relative indépendance, la possibilité de choisir ses « alliés »; les auteurs esquissent la voie d'une complémentarité entre Delémont et Moutier.

— Chapitre 3, l'état des migrations alternantes: « En 1970, quelque 5506 personnes travaillaient à Moutier, et 1601 d'entre elles (ou 34 %) étaient domiciliées dans une autre commune. Cette proportion n'a pratiquement pas changé depuis 1960 puisque le pourcentage était alors de 35 % (par ailleurs, Moutier voit 454 de ses habitants quitter ses murs pour aller travailler ailleurs). A l'appui puisque le pourcentage était alors de 35 % » (par des conclusions de ce chapitre (citées au début de ce texte) des graphiques sur « les migrations alternantes concernant la ville de Moutier en 1970 », « la distribution spatiale des flux migratoires de la ville de Moutier en 1970 » et un tableau de l'émigration quotidienne à partir de quelques communes du district de Moutier et du district de Delémont.

— Pour conclure, un ensemble de citations concernant la nécessité de la collaboration intercommunale à partir d'une analyse des pôles d'attraction économiques de la région de Moutier (extraits de CKJ73 et de « Communes suisses et autonomie communale », notamment).

Une question s'impose dès lors: quels habitants de Suisse romande ont-ils en main les éléments nécessaires, et comparables à ceux livrés aux Pré-vôtois, pour prendre en main le développement de leur ville de résidence ?

Ou les bienfaits d'une propagande adulte.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La Suisse, terre d'asile

Bel article, dans « La Suisse » du 9 juin, de « Heurtebise », qui rompt une lance en faveur de l'esclavage. Se référant à une enquête faite par des professeurs américains de l'Université de Rochester, qui ont recouru à l'ordinateur (!), le vaillant journaliste genevois révèle que les esclaves noirs « n'étaient nullement maltraités la plupart du temps » et qu'« ils vivaient heureux et tranquilles avec leurs familles ». Et de conclure qu'on aurait bien tort de voter socialiste ou de s'apitoyer sur le tiers monde.

J'ai pour « Heurtebise » une particulière dilection, une particulière révérence. Je me suis donc reporté tout aussitôt à l'enquête des savants de Rochester. Laquelle m'a appris en outre que contrairement à ce qu'on pourrait penser, les imbéciles des siècles passés n'étaient pas sensiblement plus bêtes que les contemporains — argument décisif contre l'école obligatoire et plus encore contre la démocratisation des études. En revanche, vu l'absence de véhicules à moteur jadis et naguère, il n'a pas été possible d'établir si les chauffards étaient ou plus ou moins nombreux. Si nous parlions d'autre chose ?

Du Chili à l'Italie

Dans la « Libera Stampa » du 5 juin, je lis un commentaire sur l'attentat de Brescia, qui dit ceci: Notre indignation croît « quand nous découvrons que quelques-uns des « cerveaux » de ces actions criminelles pourraient bien se trouver dans notre pays. Un pays qui soulève d'énormes difficultés à l'entrée en Suisse des persécutés chiliens (persécutés par le fascisme); un pays qui, a plus d'une reprise, a refusé le droit de parler aux représentants de la gauche internationale, à des hommes de culture provenant de nations mal vues par nos autorties bourgeoises; un pays qui cependant n'a pas honte d'accorder son hospitalité à des fascis-

tes déclarés, à des hommes qui, de loin et sournoisement, tissent les intrigues obscures qui bouleversent la vie italienne. (...) On dit qu'à plus d'une reprise les ordres pour des attentats criminels sont partis du Tessin; on dit qu'à plus d'une reprise, c'est du Tessin que sont partis les fonds nécessaires à l'achat des armes et des explosifs; on dit que dans telle localité tessinoise se tiennent régulièrement des assemblées de responsables connus du fascisme italien, du fascisme lombard en particulier... »

Etc. !

Se trouvant à Domodossola, l'un de mes collègues a vu surgir au centre de la ville un « commando » fasciste, en uniformes et mitraillettes sous le bras. Pour un défilé. Venait-il lui aussi de Locarno ou de Bellinzona ?

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Un thème qui fait recette

Le vote des 21 au 23 juin dans le Jura est suivi attentivement par la presse alémanique, et ce n'est pas tout à fait un hasard si les deux quotidiens s'enorgueillissant des plus forts tirages de Suisse ont publié le même jour les résultats d'un sondage d'opinion sur la question jurassienne.

Alors que le « Tages Anzeiger » donnait les résultats d'une enquête dans toute la Suisse, « Blick » publiait un article de Jacques Légeret, de « L'Illustré », sur les résultats du sondage de cette revue dans les six districts francophones. Mais le « Tages-Anzeiger » publie encore d'autres articles sur des aspects divers du problème jurassien et tous les principaux journaux ont aussi consacré de nombreuses colonnes à cet événement unique dans les annales de la Confédération moderne.